DESCRIPTIF TYPE PLAFOND ECOPHON

**Ossature cachée**

FOCUS DS XL

Le plafond sera constitué de panneaux de laine de verre type **Ecophon Focus XL (Bord DS)** à ossature cachée et design de bord symétrique. Le plafond aura un aspect lisse et plat, les panneaux jointifs cacheront entièrement l’ossature de façon symétrique. Ses bords biseautés formeront une rainure discrète entre les dalles permettant le démontage individuel de chaque panneau. Les panneaux seront disponibles en modules 1600x600x20 mm, 1800x600x20 mm, 2000x600x20 mm et 2400x600x20 mm et seront installées sur un système d’ossature Connect profil porteur T24, à rigidité renforcée de 0.5 mm en acier galvanisé blanc, type Connect HD, avec écarteurs tous les 1500 mm et suspendus tous les 1,2 m par des suspentes réglables. Pour montage en corridor, ils seront posés sur profils Connect Corridor T24 et coulisse de rive modulaire.

Le poids du système incluant les ossatures sera de 3-4 kg/m². La face apparente sera traitée avec un revêtement lisse et homogène **Akutex™ FT** : une peinture nano poreuse à l’eau, et la face cachée du panneau sera revêtue d'un voile de verre. Les bords seront peints.

**Installation :** Le système devra être mis en œuvre selon le schéma de montage M206, M238 et conformément à la norme NF 68-203 / DTU 58.1. Les panneaux seront facilement démontables. La hauteur minimale d’installation sera de 65 mm avec montage M208 sans écarteurs avec équerres de fixation directe.

**Apparence visuelle** : Blanc : Le code couleur NCS le plus proche de la face apparente sera S 0500-N. La réflexion à la lumière sera de 85%. Le niveau de brillance devra être < 1.

**Performance d’absorption acoustique :** Le plafond sera de classe d’absorption acoustique A, avec un coefficient d’absorption acoustique pondéré αw de 0,90 et un coefficient d’absorption pratique αp par bande d’octave de :

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Focus DS XL** | **125 Hz** | **250 Hz** | **500 Hz** | **1000 Hz** | **2000 Hz** | **4000 Hz** |
| **ép. 20 mm** | 0.50 | 0.85 | 0.85 | 0.85 | 1.00 | 1.00 |

Les valeurs seront mesurées selon la norme EN ISO 354 et la classification sera selon la norme EN ISO 11654.

**Classe d'articulation** : Performance d’intelligibilité, la classe d'articulation AC (1,5) sera de 180 selon la norme ASTM E 1111 et E 1110.

**Sécurité incendie :** Les panneaux auront une classe de réaction au feu A2-s1, d0 selon la norme EN 13501-1. Le système de suspension sera classé A1. Le panneau en laine de verre sera testé et classé non combustible selon la norme EN ISO 1182

**Stabilité mécanique :** Les panneaux devront rester 100% stable dans des environnements pouvant atteindre 70% d’humidité relative à une température de 25°C, testés suivant la norme EN 13964 :2014, Annexe F.

**Qualité de l’air intérieur et bien-être :** Les panneaux bénéficieront du niveau d’émission de substances volatiles dans l’air intérieur (Arrêté du 19 avril 2011), de classe A+. Ils seront certifiés M1 selon le label finlandais pour l’ambiance climatique intérieure. Les panneaux seront dépourvus de substances préoccupantes (SVHC) supérieures à 100 ppm, tel que définie par le règlement européen REACH (n°1907/2006).

**Empreinte environnementale :** L’analyse du cycle de vie des panneaux sera réalisée suivant la norme EN 15804 et ISO 14025 et sera vérifiée par une tierce partie dans une DEP (Déclaration Environnement Produit). Les émissions de C02 du panneau durant son cycle de vie ne devront pas excéder 4,25 kg équivalent C02 / m².

**Circularité** : Le minimum de contenu post recyclé des panneaux devra être de 57%. Les panneaux seront 100% recyclables.

**Marquage CE :** Le système sera marqué CE, selon la norme harmonisée EN 13964 :2014 (plafonds suspendus, exigences et méthodes d’essais) incluant une déclaration de performance (Dop).

**Entretien :** La panneau pourra être époussetée à l’air comprimé ou dépoussiérée à l'aspirateur quotidiennement et / ou nettoyée avec un chiffon humide une fois par semaine.